

LE NOUVEAU MILLÉSIME DU MODE D'OCCUPATION DES SOLS EST DISPONIBLE : La Communauté urbaine de Caen la mer



Depuis 2012, le Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole et l'Aucame actualisent régulièrement l'inventaire numérique de l'occupation du sol des SCoT de Caen Normandie Métropole et du Pays de Falaise.

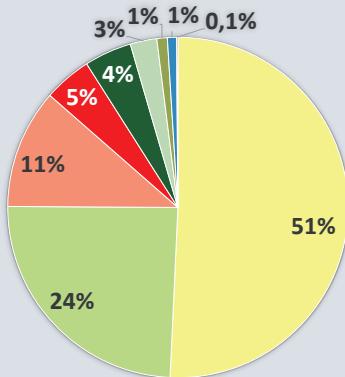
Le MOS (Mode d'Occupation des Sols) est un outil qui permet de représenter à un moment donné la couverture bio-physique du territoire et l'usage qui en est fait. Il décrit finement la répartition de ces couvertures et de ces usages. Le millésime 2020¹ vient d'être produit, complétant les précédents, à savoir 2012 et 2016. Disposer de trois millésimes comparables permet de saisir les évolutions du territoire, son paysage naturel mais aussi celui des activités humaines. L'analyse des évolutions sera faite prochainement.

- La fiche sur l'ensemble du SCoT Caen-Métropole est disponible ici : <https://vu.fr/Etez>
- Pour visualiser le MOS en ligne : <https://lizmap.aucame.fr/>

1 Basé sur les photographies aériennes de l'IGN de 2020

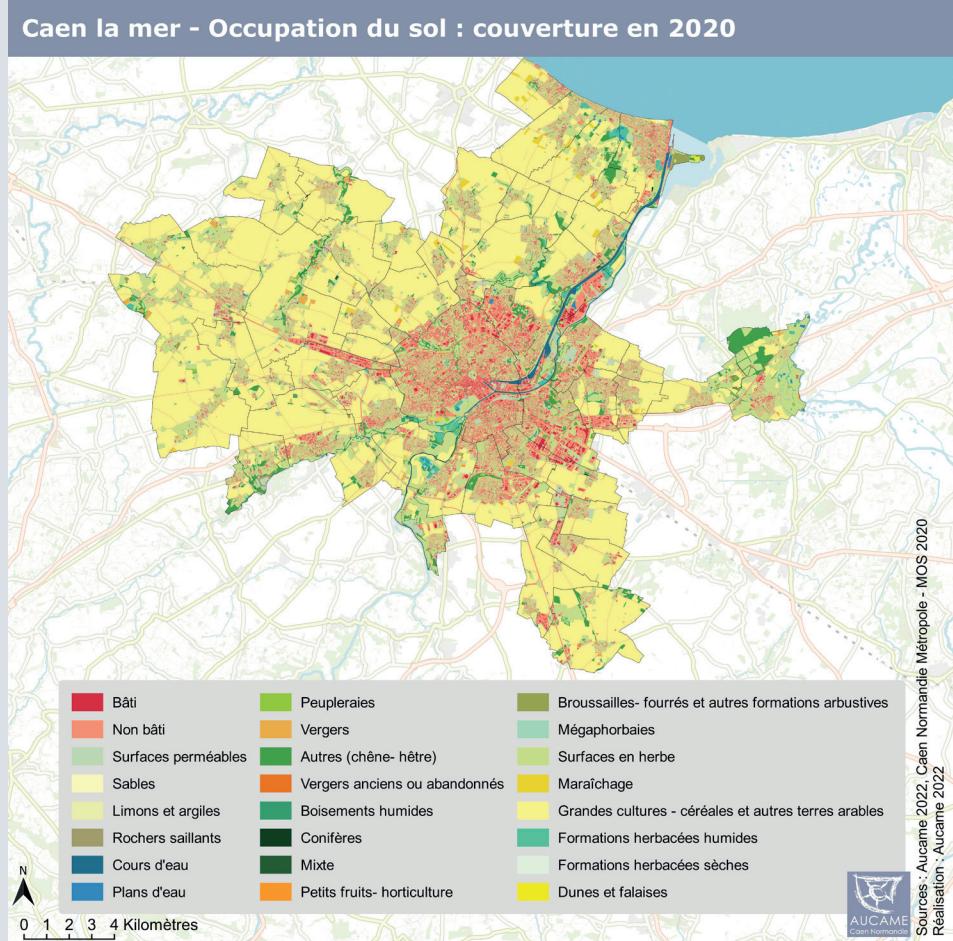


La couverture du sol de Caen la mer



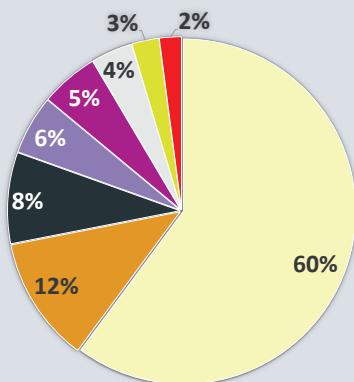
Répartition en hectares :

Terres arables	18 482
Surfaces en herbe + autres formations herbacées	8 874
Non bâti	4 135
Bâti	1 656
Formations arborées	1 638
Surfaces perméables	921
Formations arbustives	362
Surfaces en eau	316
Sols nus	44
Total	36 428

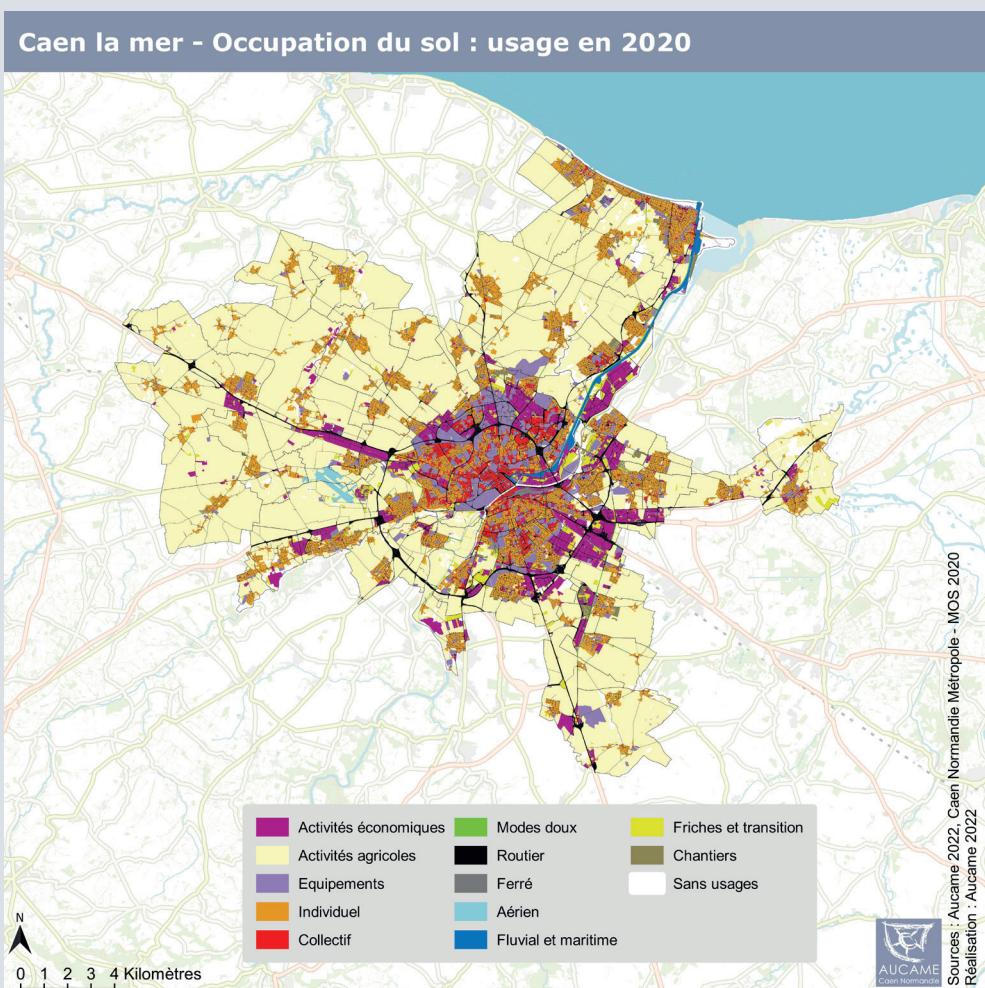




L'usage du sol de Caen la mer



Répartition en hectares :	
Activités agricoles	21 904
Habitat individuel	4 297
Infrastructures de déplacement	3 115
Équipements	2 023
Activités économiques	1 987
Sans usages	1 416
En transition	935
Habitat collectif	752
Total	36 428



En lien avec son statut d'agglomération, les usages du sol de Caen la mer se différencient de ceux de l'ensemble du territoire. **La part des équipements, des services et des infrastructures routières est plus importante.** Aux entrées de l'agglomération, de grandes nappes d'équipements et de zones d'activités marquent le paysage.

Pour autant, **Caen la mer offre également un visage agraire** puisque **60 %** des sols sont utilisés par **l'agriculture**.

De plus, **l'habitat individuel représente le 2^{ème} grand usage** des sols. Celui-ci est principalement présent **en 1^{ère} couronne urbaine et dans les bourgs, villages et petites communes** de la Communauté urbaine.

Pour aller plus loin :

► Une note expliquant la méthodologie de l'élaboration du MOS et ses usages :
www.aucame.fr/catalogue/observatoire-du-foncier/le-mode-d-occupation-du-sol-de-caen-normandie-metropole-377.html

► Une vidéo de présentation du MOS :
www.youtube.com/watch?v=RFKChqFuz_Y